

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 20 septembre 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/07/47b/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

47b. Fabrique d'Eglise Sainte-Martin – Budget de l'exercice 2011
– Avis.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins et FACCO Giorgio,
Président du CPAS ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, M. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-
LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid,
MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, MATTIA Gerardo, Mme
VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico,
Conseillers communaux et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

EMET l'avis par quatre voix pour et dix-huit abstentions qu'il y a lieu
d'approuver le budget de la Fabrique d'Eglise Sainte-Martin pour l'exercice
2011 arrêté aux chiffres ci-après :

RECETTES :

- ordinaires :	41.988,43.- €
- extraordinaires :	4.319,07.- €
TOTAL GENERAL	46.307,50.- €

DEPENSES :

- arrêtées par l'Evêque :	7.250,00.- €
- ordinaires :	39.057,50.- €
TOTAL GENERAL	46.307,50.- €

Le budget est en équilibre et la quote-part communale est de 16.755,43
euros.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,